

que de devoir prendre l'argent du contribuable canadien. Il n'y aura même plus de lires bloquées après la construction de cet immeuble, suivant les chiffres que nous avons donnés, et quand il sera achevé nous commencerons immédiatement à taxer le peuple pour les frais d'entretien.

M. CROLL: Nous avons ici la balance des comptes en ce moment. \$500,000 ont été mis de côté pour des buts culturels, et environ \$800,000 pour des projets de construction.

M. Low:

D. M. Croll ne tient pas compte des frais d'ameublement et d'équipement de cet immeuble. Combien cela fera-t-il, monsieur Macdonnell? Combien coûtera l'ameublement?—R. L'estimation projetée pour l'ameublement du bureau est de \$25,000, plus ce que nous possédons déjà là, et le chiffre projeté pour la résidence est de \$150,000.

D. Vous voyez, il ne vous reste pas beaucoup pour payer les dépenses des années à venir.

M. GREEN: Cela constitue \$175,000 supplémentaires. Cela élèvera le coût total à bien près de 1 million.

Le TÉMOIN: Oui.

M. Higgins:

D. L'exemption de taxes accordée aux ambassades étrangères s'étend-elle aussi aux bureaux consulaires étrangers au Canada?—R. Je pense que je devrais vérifier cela. Il peut y avoir une distinction entre la propriété diplomatique et consulaire, je n'en suis pas sûr.

D. Vous laissez leurs marchandises entrer en franchise?—R. Oui, les consuls ont certains privilèges et immunités diplomatiques.

M. GOODE: En ce qui me concerne, ça revient à cela. Pour moi, l'argument d'avoir de l'argent bloqué en Italie n'a aucun effet en la matière. Ce qui a un sens à mes yeux est le fait que nous payons maintenant \$22,000 de loyer par an, et la construction de cette nouvelle bâtisse, d'après mes chiffres,—et je n'ai entendu personne les contester,—va nous coûter \$45,000 par an, pendant 20 ans. Ces \$45,000 sont exempts de taxe. En chiffres ronds, nous payons maintenant \$22,000 par an, et pour \$45,000 par an nous allons avoir une résidence permanente dont nous ne pourrions pas être chassés le lendemain. Nous allons avoir un immeuble dont le Canada sera fier, et le Canada, il faut s'en souvenir, n'est plus un enfant de neuf ans. Nous avons atteint notre majorité et quand nous allons dans des pays étrangers je pense que nous devons avoir un immeuble résidentiel et de bureaux qui reflète l'importance du Canada dans le monde entier. Personne ne peut sérieusement arguer avec moi au sujet de la différence entre \$45,000 par an, basée sur une dépense de 20 années, et un loyer de \$22,000 par an, pour lequel nous n'obtenons rien de plus que la résidence et l'immeuble d'où nous pouvons être chassés en un mois, peut-être,—je ne sais pas si nous avons un bail ou non. J'aimerais entendre des arguments à l'encontre de ces chiffres, le chiffre de \$45,000 par an pour une période de 20 ans, comparé à un loyer annuel de \$22,000. Je pense que c'est une bonne affaire quel que soit le point de vue où l'on se place.

M. Low: C'est là où réside la discussion.

M. GOODE: Eh bien, si c'est moins, tant mieux, mais suivant ces chiffres que nous a donnés M. Macdonnell ce matin, c'est une bonne affaire.

Le PRÉSIDENT: Y a-t-il d'autres questions?

Le poste est-il adopté?

Adopté.